

**L'agriculteur analyse l'évolution des performances de son exploitation**

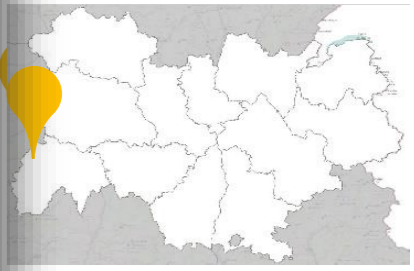
	Indicateurs	Évolution	Remarques	Légende
	Production autonome		Conditions climatiques défavorables en 2022 => leviers mis en place n'ont pas suffi à améliorer la production autonome mais ont certainement limité sa dégradation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>↑ augmentation</li> <li>→ pas d'évolution</li> <li>↓ baisse</li> </ul>
	Autonomie en fourrages et en aliment			<ul style="list-style-type: none"> <li>■ évolution favorable des indicateurs de performance</li> <li>■ évolution défavorable des indicateurs de performance</li> </ul>
	Autonomie en eau		Dépendance réseau de 50% à 20%	
	Conformité au cahier des charges AOP Salers, maintien de la production Salers Tradition		Un des rares producteurs de Salers Tradition	

**Exemple d'agriculteur engagé dans l'agro-écologie en Auvergne Rhône Alpes**



GAEC DE LA PIERRE LEVEE engagé dans l'agro-écologie

Sécuriser la disponibilité en eau et le système fourrager des élevages



**Pourquoi avez-vous décidé de participer à ce projet collectif ?**

« Pour sécuriser la ressource en eau et en fourrages de l'exploitation. Le cahier des charges AOP Salers impose le pâturage exclusif. La valeur ajoutée de l'exploitation est dépendante du pâturage d'où la nécessité de chercher des leviers pour sécuriser l'autonomie fourragère et l'approvisionnement en eau des parcelles. De plus, le réseau d'eau est parfois en tension l'été d'où la réflexion pour améliorer l'autonomie en eau ».

**Votre bilan...**

**Êtes-vous satisfaits de vos choix de changements ?**

« Les points d'eau dans les parcelles ont fortement facilité la conduite du pâturage tournant. Nous nous portons mieux et nos animaux aussi ».



**Quels conseils donneriez-vous à un agriculteur qui souhaiterait s'engager dans cette démarche ?**

« Il faut y aller. Les bénéfices sont vraiment importants ».

**Quels sont vos projets ?**

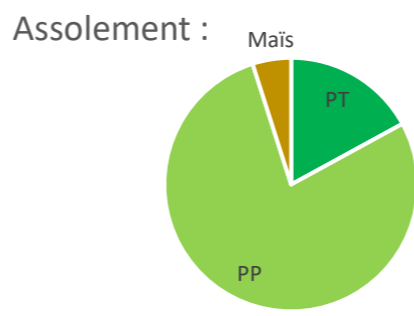
« Nous allons continuer à aménager des points d'eau, une réflexion est engagée avec un voisin ».

**Votre avis sur l'agro-écologie...**

« Ce n'est pas la première chose à laquelle on pense mais cela vaut le coup de l'intégrer dans nos différentes réflexions ».

**Description de l'exploitation**

Localisation : **Pleaux**  
 Altitude : **680 m**  
 Productions : **Salers traites – Transformation from. Cantal/ Salers**  
 Main d'oeuvre : **2 UTH**  
 SAU : **76,69 HA**



Type de sols : **Volcanique**  
 Valorisation des productions : **Salers tradition**

**Historique**

L'exploitation a déjà réalisé des travaux pour sécuriser la ressource en eau cependant elle est encore très dépendante du réseau avec des tensions qui apparaissent en période estivale. L'objectif est donc de diminuer cette dépendance pour les bâtiments. De plus, plusieurs parcelles ne disposent pas de points d'abreuvement ce qui empêche d'optimiser le pâturage. Les éleveurs souhaitent faire des aménagements pour créer de nouveaux points d'abreuvement.

D'un point de vue fourrager, le pâturage tournant est déjà en place mais des améliorations vont être apportées avec l'aménagement de nouveaux points d'eau.



Chambre d'agriculture du Cantal  
 Antenne de Mauriac  
 04 71 68 38 20



La responsabilité du ministère en charge de l'agriculture ne saurait être engagée



# Les pratiques agro-écologiques mises en œuvre sur son exploitation

## Intérêts économiques, environnementaux, sociaux

Réduction des coûts liés à la baisse de surface en maïs.

Meilleure résistance aux aléas climatiques grâce à un assolement diversifié.

Conformité au cahier des charges AOP Salers.



## Intérêts économiques, environnementaux, sociaux

L'herbe : un aliment de qualité à faible coût !

Bonne autonomie = réduction des achats / transports de foin et d'aliment.

Entraide pour la fenaison.

### Points de vigilance :

- Risque de gel tardif.
- Risque de dégradation des cultures (luzerne) par les campagnols terrestres.

### Modification de l'assolement

- Semis de méteil après le maïs.
- Baisse de la surface en maïs ensilage.
- Implantation de prairies temporaires.
- Implantation de luzerne en mélange (40 %)

### De l'herbe de qualité

- Amélioration du pâturage tournant grâce aux points d'abreuvement.
- Avancer les dates de fauche pour augmenter les chances de faire des 2<sup>e</sup> coupes.

### Point de vigilance :

- Sensibilité des prairies naturelles aux épisodes de sécheresse.

### Sécurisation de la ressource en eau

- Alimentation des bâtiments d'élevage par une source pour abreuvement
- Création de nouveaux points d'abreuvement grâce aux systèmes de pompage électrique et solaire

### Points de vigilance :

- Suivi de la qualité de l'eau.



## Intérêts économiques, environnementaux, sociaux

Une diminution de la facture d'eau de plus de 1 000 €/an et un retour sur investissement de moins de 20 ans.

Une baisse de la consommation de carburant permise par une diminution du transport de la tonne à eau.

Un gain de temps de plus de 20 heures en période estivale et une diminution du stress.